

2. Le nourrain avantageux est celui de 300 grammes, qui fait du 3 étés de 4 livres, issu de feuilles de la plus petite taille, nées en fin d'été.

3. Il n'est pas certain que le poisson « retardé », par surcharge pendant son 2<sup>e</sup> été, puisse rattraper son retard pendant le 3<sup>e</sup> été. Une feuille de 100 grammes, naturellement destinée à faire un nourrain de 4 livres, retardée par surcharge à 300 grammes, ne nous semble plus apte à donner de 3 étés de 8 ou 9 livres comme elle eût fait normalement. Peut-être atteindra-t-elle mal les 3 livres, perdant ainsi 1 livre sur le nourrain parvenu naturellement à 300 grammes, et parti d'une feuille tardive 30 fois plus petite.

4. Si, pour faire du 2 étés marchand avec avantage, il faut de la feuille moyenne, pour faire du 3 étés marchand avantageux, il faut partir de la plus petite feuille, ce qui indique l'utilisation la meilleure de cette petite feuille.

C) De la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année, la limite de croissance se resserre encore. Un 3 étés de 10 livres ira à 14 livres, mais celui de 6 en atteindra 12. Il est vrai que le 3 étés pauvre de 2 livres ne donnera pas un 4 étés de 4 livres : c'est qu'il a souffert.

D) Enfin, de la 4<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année, on ne voit plus grande avance entre les beaux 3 étés, qu'ils aient alors fait 10 ou 6 livres : tous deux font 15 à 16 livres, et puis ne bougent pratiquement plus. Ils ont leur pleine taille, et nous croyons qu'il faut des conditions spéciales, des faveurs de la nature accidentelles, pour dépasser ce poids. Peut-être qu'avec les années le pauvre 3 étés de 2 livres atteindra 20 livres, mais nous en doutons.

Tout ceci concerne une sélection très précoce (1). Il est possible qu'une autre marche soit observée ailleurs, et il serait très utile de comparer des procédés de la nature différents.

---

---

## LE ROMAN DU SAUMON

Par M. R. DE DROUIN DE BOUVILLE

(Suite) (2)

---

Après la Renaissance, deux cents ans s'écoulaient durant lesquels les connaissances relatives au Saumon restent à peu près stationnaires. Ce n'est pas qu'on ait cessé de s'occuper des Poissons, mais, au moins pour l'espèce qui, nous intéresse, nul ne se donne la peine d'une étude directe

(1) Tous les poids maxima sont dus à des femelles : Les mâles font 10 à 15 % de moins.

(2) Voir *Bulletin*, Septembre 1929, p. 54 et Novembre 1929, p. 103.

ou d'un complément d'enquête. On s'en tient aux informations confuses ou contradictoires des trois maîtres : BELON, RONDELET et GESSNER (1).

Si les observations font défaut, il y a toutefois des auteurs, tels, au XVII<sup>e</sup> siècle, ALDROVANDE (2), JONSTON (3) et WILLUGHBY (4), qui rédigent de massifs traités d'ichthyologie. Mais ils se bornent, ou peu s'en faut, à résumer leurs devanciers.

On doit, cependant, au dernier, deux indications méritant mention.

Tout d'abord, certains pêcheurs anglais du XVII<sup>e</sup> siècle établissaient des distinctions entre les Saumons des divers âges auxquels ils donnaient des noms différents : — « *Nostratibus in fluvio Ribble agri Eborencis Salmones primo aetatis anno « Smelts » dicuntur ; secundo « Sprods » ; tertio « Morts » ; quarto « Forkstails » ; quinto « Halbfishs » , hoc est dimidiati pisces ; sexto denique, cum jam poenitus adoleverint et justam magnitudinem assecuti sint : « Salmones ».*

WILLUGHBY ajoute, qu'au témoignage d'un ami, il a acquis la certitude que d'autres Saumons croissent plus rapidement et deviennent adultes en trois ans.

Se référant, d'autre part, à des lettres reçues d'un correspondant, il fait de la mandibule en crochet caractéristique du Bécard un attribut du mâle et, au surplus, transitoire : — « *Hunc teli usum mari praestare coïtus tempore, dum Veneri militat et generationi operam dat, ad foeturam defendendam et ovorum liguritores existimat* D. JOHNSON, quem ad mare reversus breviter amittit ».

Signalons encore que WILLUGHBY est le premier qui ait fait difficulté à admettre que le Saumon, pour sauter, saisit sa queue à pleine gueule et à croire que l'accroissement en mer fut d'une excessive rapidité : — « *Quae de celeri Salmuncalorum in mari auctu ab auctoribus traduntur apud nos fidem non inveniunt* ».

C'est là l'unique manifestation d'esprit critique à une époque cependant plus favorable que l'antérieure au développement des sciences. Elle paraît avoir été sans écho. RONDELET continue, après comme avant, à faire autorité. Ceci, sans doute, parce qu'il fut longtemps le seul ichthyologue ayant écrit en français. Ainsi ses leçons ont-elles trouvé facile et longue créance dans le pays qui prenait la tête du mouvement intellectuel et dont la langue devenait de plus en plus le véhicule de la pensée.

Il fallut arriver au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle pour que la légende du Saumon commençât à se muer en histoire.

A DUHAMEL DU MONCEAU revient l'honneur d'avoir réalisé ce progrès essentiel en soumettant à contrôle les assertions ou opinions émises avant lui.

---

(1) On doit aussi faire mention de leur contemporain SALVIEN. *Aquatilium animalium historiae*. Rome, 1554-1558.

(2) Ulyssis ALDROVANDI. *De Piscibus libri V et de Celis, liber unus*. Bonn, 1613.

(3) Johannes JONSTONUS. *Historiae naturalis de Piscibus et Celis libri V*. Amsterdam, 1657.

(4) Francisci WILLUGHBYI. *De historia Piscium libri quatuor*. Oxon, 1686.

Savant éminent dont le talent s'affirma précoce, dès 28 ans, à son premier mémoire, il voyait s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie royale des Sciences ; à 32 ans il devenait titulaire d'un poste d'Inspecteur général de la Marine créé spécialement pour lui. Seigneur de domaines sis aux confins de la Beauce, du Gâtinais et de la Forêt d'Orléans, il disposait par là d'un champ d'investigations aussi ample que varié. Il l'exploita diligemment au cours d'une existence où, fournissant jusqu'au bout un labeur quotidien de douze heures, il ne trouva pas, rapporte un de ses biographes (1), le temps de se marier. Il n'est pas de canton de la science agronomique qu'il n'ait exploré et dont il n'ait magistralement écrit. Ainsi est-il, entre autres, l'auteur de l'imposant *Traité général des pesches avec l'histoire des Poissons qu'elles fournissent* (2) qui constitue un de ses derniers ouvrages. Il le publia aux alentours de sa soixante-dixième année, riche de l'expérience acquise par des recherches persévérantes dans l'exercice prolongé de hautes fonctions.

Une vingtaine de pages in-folio sont consacrées au Franc Saumon, au Bécard et au Tocan ou Saumoneau : c'est dire l'importance de la contribution apportée par DUHAMEL à la connaissance de la vie et mœurs de ce Poisson. Elle se distingue du tout au tout de celle des ichthyologistes de la Renaissance, si pauvre d'esprit critique et riche d'imagination.

« Personne, plus que le seigneur du Monceau et de Vrigny, n'eut l'horreur de tout système préconçu... n'a su appliquer la méthode de l'observation directe. Ses expériences étaient toujours consciencieuses et il n'en tirait les conséquences qu'après les avoir minutieusement contrôlées (3). Son procédé usuel est l'exposé exact et complet des faits avancés ou opinions émises, puis leur discussion méthodique, impartiale, d'où se dégagent les conclusions toujours prudentes et motivées.

Donons une idée de la méthode :

« Ce que le même auteur (4) dit ensuite du prompt accroissement que ces petits Saumons font en vingt ou trente jours ne me paraît guère vraisemblable. Cependant, on essaie de confirmer ce sentiment par des expériences et, pour cela, on dit qu'ayant attaché un ruban à la queue de jeunes Saumons qui descendaient à la mer, on en avait pris quelques-uns six mois après qui avaient conservé cette marque et qu'un Saumoneau qui, au sortir de la rivière, n'était gros que comme un Gardon, y était rentré gros Saumon.

« M. DESLANDES, Commissaire général de la Marine, dit qu'ayant recommandé à des pêcheurs de mettre des anneaux de cuivre à la queue de Saumons pris à Châteaulin, en Bretagne, ces pêcheurs lui auraient dit en avoir pris quelques-uns les années suivantes... D'ailleurs, M. DESLANDES

---

(1) P. MARTELLIERI. *L'agronome Duhamel du Monceau*. Orléans, 1889.

(2) Paris, 1769-1771.

(3) MARTELLIERI, *l. c.*

(4) GESSNER.

ne parle que d'après la déposition des pêcheurs qui étaient probablement disposés à ne le point contrarier ».

On voit par là avec quelle délicatesse de touche sont raillées, en quelques lignes, les suppositions hasardeuses, les observations insuffisantes et les enquêtes administratives.

DUHAMEL est le premier auteur qui ait eu le souci, non d'accumuler les informations, mais de les trier, de façon à donner une assise quelque peu consistante à la biologie du Saumon.

En présence d'un Poisson sujet à modifications déconcertantes, son objectif a été de déterminer les formes correspondant aux divers degrés de développement et de préciser leurs relations. Ainsi seulement parviendrait-on à connaître la raison d'être des migrations.

Car, à leur sujet, on ne savait à qui entendre.

« Le sentiment le plus généralement adopté par les naturalistes est que les Saumons remontent dans les rivières pour y frayer.

« D'autres pensent qu'ils déposent leurs œufs à la mer et qu'ils remontent les rivières pour, au moyen de la nourriture qu'ils y trouvent, se rétablir de la maladie du fray et y engraisser.

« D'autres regardent l'eau douce comme pernicieuse au Saumon, ils veulent qu'elle leur occasionne la difformité des mâchoires inférieures qu'ont les Bécards et soutiennent que le Saumon n'entre dans les rivières que pour se débarrasser d'un Insecte qui l'a attaqué à la mer et qui peut mourir dans l'eau douce.

« Quelle contrariété de sentiments ! »

Pour débrouiller cet écheveau DUHAMEL étudie en détail d'abord le Bécard, ensuite le Tocan.

« D'où procèdent cette difformité de la mâchoire inférieure et le mauvais état des Saumons Bécards ? »

A la question ainsi posée, toutes les réponses données antérieurement sont successivement examinées et rejetées.

La mandibule crochue n'est pas l'apanage d'un sexe.

« Plusieurs de nos correspondants, à même de voir beaucoup de Saumons, entre autres M. DE LA LANNE, qui demeure entre l'Adour et le Gave, assurent avoir vu des Saumons Bécards, les uns mâles, les autres femelles. Il faut donc chercher une autre cause de cette singularité ».

Il ne s'agit pas d'un caractère spécifique.

« M. DE LA COURTEAUDIÈRE, Commissaire de la Marine à Saint-Jean-de-Luz, pense comme moi que les Saumons Francs et les Bécards ne sont point deux espèces différentes. »

Quant à l'hypothèse de JOHNSON rapportée par WILLUGHBY, elle est, après discussion, jugée d'un mot :

« Je pense que la prétention que ce cartilage est occasionné par l'eau douce est purement imaginaire ».

Finalement, DUHAMEL, opine qu'il s'agit d'une tare transmissible.

« A l'égard du vice de conformation, pourquoi n'arriverait-il pas au Saumon ce qu'on remarque à d'autres animaux ?... Il y a des Bassets à jambe droite et d'autres à jambe torse ; j'ai eu une race de Braques qui avaient presque tous la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure... En supposant une pareille difformité héréditaire à quelques Saumons, on aura des Bécards ».

La question du Tocan, autrement importante a été longuement traitée par DUHAMEL. Pour l'éclaircir, il a ouvert une vaste enquête ; ses fonctions d'Inspecteur général de la Marine la lui facilitaient. Tous ses subordonnés du littoral sont appelés à déposer et, pour l'intérieur, il a de nombreux correspondants, ecclésiastiques ou laïcs, civils ou militaires. Ainsi a-t-il obtenu, non seulement des renseignements recueillis sur place par des observateurs attentifs, mais aussi des spécimens variés du petit Poisson qu'on soupçonnait être le jeune Saumon.

L'examen comparatif des sujets ainsi reçus a permis, tout d'abord, la constatation fondamentale de leur identité ; en Alsace, en Bretagne, en Forez, en Gascogne, on trouve la même espèce.

Ce point mis hors de conteste par un examen direct, minutieux, DUHAMEL, s'appuyant sur des témoignages nombreux, sérieux et concordants, fournit la démonstration que cette « menuise » est bien l'alevin du Saumon.

Citons quelques dépositions parmi les plus typiques.

« D'après les observations de M. DE BORDA, il paraît que les gros Saumons remontent avec une avidité extrême les torrents jusqu'à leur source, pour y déposer leurs œufs d'où il naît des Tocans qui ont pareille inclination pour retourner à la mer ; c'est pourquoi on n'en prend qu'en descendant, au contraire des gros Saumons qu'on ne prend presque qu'en montant...

« Les pêcheurs les plus expérimentés disent que ces jeunes Saumons restent à la source des rivières, ou, suivant leur expression, vers la terre, depuis les mois de Décembre et Janvier qu'ils sont nés jusqu'aux mois d'Avril et Mai suivants, qu'alors ils quittent le lieu de leur naissance pour, en descendant les rivières, se rendre à la mer...

« M. DE LA COURTEAUDIÈRE, Commissaire de la Marine de Saint-Jean-de-Luz, m'écrit qu'il ne fait aucun doute, dans son département, que les Poissons qu'on y nomme Tocans ne soient de petits Saumons...

« A Saint-Jean-Pied-de-Port, on dit avoir observé qu'ils demeurent trois ans dans la rivière ; que la première année, il en faut vingt-trois pour faire une livre ; que quand ils ont deux ans, il n'en faut que dix et seulement trois, quatre lorsqu'ils ont trois ans. C'est alors qu'ils descendent à la mer ou, étant devenus Saumons, ils rentrent dans les rivières pour y frayer ».

(A suivre).

---